

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 août 2021

Présents : Georges COMBES, Eric BLANC, Anne- Sophie LEDOYEN, Alain CECCHINATO, Annick GREGOIRE, Marjolaine TROCHON, Laurent CRESSEND, Bilal HAMOUDI, Christine MARTINEZ, Karine PRIOLEAU, Marie-Line AGUAS,

Absents : Lucie VIGNON - Delphine CARDONA – Nalson RANDRIAMANALINA – Justin ROCHETTE

Procurations : Lucie VIGNON à Anne-Sophie LEDOYEN – Delphine CARDONA à Georges COMBES –Nalson RANDRIAMALINA à Annick GREGOIRE – Justin ROCHETTE à Eric BLANC.

-1- Création d'un nouveau bureau de vote

Monsieur le Maire indique au conseil que le nombre des électeurs dépassant le seuil de 1.000 il est nécessaire de créer un nouveau bureau de vote pour les prochaines élections. Il faut donc déterminer où se situera ce nouveau bureau

Le conseil propose de créer un second bureau de vote et de les regrouper dans la salle du Complexe d'Animation Culturel.

-2- Accord Cadre : Désignation du bureau d'études suite à l'appel d'offres

Monsieur le Maire indique au conseil que la commission d'appel d'offre réuni le 16 juillet 2021 a ouvert les offres déposées sur la plateforme des marchés publics du Conseil Départemental.

Une seule offre était présente déposée par le Cabinet GAXIEU

Il présente les conditions de l'offre

Le conseil donne son accord pour retenir le cabinet Gaxieu pour l'accord cadre

-3- Convention de partenariat avec GRDF

Monsieur le Maire présente au conseil une convention proposée par GRDF dans le cadre de la transition énergétique et la conversion des installations de chauffage Fioul de la commune. Il donne lecture de la convention qui propose des avantages financiers aux personnes souhaitant souscrire un branchement au gaz.

Le conseil Donne son accord pour que la commune s'engage en partenariat avec GRDF pour étendre les branchements gaz de notre territoire

-4- Grand Narbonne :**Modification des transferts de charges suite au changement de compétence SDIS**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 février 2021 le conseil a approuvé le transfert des charges liées au SDIS au Grand Narbonne à partir du 1^{er} juillet 2021.

Ce transfert de charges induit un changement sur le montant communal des charges transférées.

Pour notre commune il est de l'ordre de 11.008 € pour l'année 2021 et 22.016 € pour l'année 2022 (année complète)

Il indique que le montant des AC sera imputé de ces sommes pour 2021 et 2022 (en 2022 elles seront augmentées de la perte de DGF simulée)

Le conseil donne son accord pour les sommes proposées par la Commission Locale chargée de l'Evaluation des Transferts de Charges (CLET)

-5- Travaux avenue de la Ginesto : Bornage

Monsieur le Maire indique au conseil que dans le cadre du futur projet d'aménagement de l'avenue de la Ginesto, le bureau d'études à besoin d'un relevé topographique réactualisé.

Il présente pour cette étude un devis établi par la SCP ORRIT BLANQUER d'un montant de 1560 €

Le conseil approuve le devis présenté pour un montant de 1.560 €

La séance est levée à 19 h